

Interdit bancaire?



Un de mes amis m'a raconté la mésaventure suivante : après avoir été victime de malversations, il s'était retrouvé interdit bancaire. Impossible de faire des chèques, sa carte de retrait le limitait à un petit montant par semaine,... il s'était organisé en fonction de son statut... depuis 6 ans, et les contraintes étaient assez lourdes...

Jusqu'à un rendez-vous récent avec son conseiller financier, qui a écarquillé les yeux : rien dans son ordinateur ne l'informait de son statut d'interdit bancaire : depuis longtemps il aurait pu récupérer son chéquier, une carte de paiement, etc. ... Devenu bon client, avec de l'argent de côté, le conseiller lui a même demandé s'il préférerait une carte gold ... !

Se croyant interdit bancaire, mon ami agissait avec le manque de liberté que ce statut implique, or il n'en était rien.

En fait bon nombre de chrétiens ne connaissent pas leur nouveau statut suite à leur nouvelle naissance, et il continuent de vivre comme des pécheurs et non comme des enfants de Dieu, cohéritiers de Christ. Parce que nous sommes cachés en Christ, nous sommes acceptés de Dieu, et nous avons accès à Lui par le Saint Esprit (Ephésiens 2 : 18).

Nouvellement nés de Dieu, le Malin n'a aucun pouvoir sur nous. (1 Jean 5 : 18) Dieu nous a mis en sécurité.

Nous avons de la valeur pour lui : nous sommes le temple de Dieu (1 Corinthiens 3 : 16), le sel de la terre, un sarment de la vraie vigne, et c'est en toute liberté et avec confiance que nous avons accès à Lui (Ephésien 3 : 12).

Vous voulez une mission ?

Chaque chrétien a reçu celle de la réconciliation entre Dieu et les hommes (2 Corinthiens 5 : 17 - 21), Dieu nous fait collaborateur (1 Corinthiens 3 : 9 et 2 Corinthiens 6 : 9). Alors, qu'attendez-vous, à chacun selon ses moyens, pour saisir votre statut ?

Les épîtres aux Corinthiens, Ephésiens, Romains, Colossiens nous renseignent sur ce nouveau statut, et c'est lui que nous devons croire : il s'agit de la pensée de Dieu sur notre nouvelle condition, peu importe si quelqu'un d'autre nous a fait croire le contraire : c'est écrit pour vous si votre nom est écrit dans le Livre de la Vie, par la grâce de Dieu et de son fils Jésus-Christ.

En partenariat avec www.famillejetaime.com

[Manon de Laurentis](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com